

e) L'âme qui communie doit apporter à ce grand acte la *dévotion actuelle* ; c'est-à-dire, une *préparation* et une *action de grâces* convenables, avant et après.

Le Décret est explicite sur ce point et on le comprend. En effet, l'Eucharistie opère d'autant plus efficacement dans l'âme du communiant qu'il trouve dans celle-ci plus de ferveur, de piété, de charité actuelles. — Et si les âmes qui communient souvent font parfois si peu de progrès dans la vertu et perdent beaucoup des fruits de leurs communions, c'est, la plupart du temps, pour avoir omis ou fait avec négligence la Préparation et l'Action de grâces à la communion.

La dévotion actuelle qui consiste, non dans la ferveur sensible, mais dans les sentiments de foi, d'humilité, de contrition, de confiance, de désir que l'âme doit exciter en elle au moment où elle s'approche de la sainte Table, sera donc l'objet d'une spéciale attention de la part de tout fidèle qui veut profiter de ses communions.

f) Enfin, il est une règle très importante que le Décret rappelle en terminant, et que les fidèles ne doivent avoir garde d'oublier : — c'est qu'il importe souverainement à l'opportunité, au mérite et au fruit de la sainte pratique de la communion fréquente, *que cette pratique soit soumise à l'avis du confesseur*, seul juge compétent en cette matière.

Si le confesseur refuse de se rendre aux désirs du pénitent, celui-ci se soumettra humblement, jusqu'à ce que, en réitérant souvent sa demande, il ait enfin obtenu la faveur qu'il désire.

\*  
\* \*

Il est évident que l'Eglise, par le récent Décret qu'elle vient de promulguer, veut faciliter de plus en plus l'accès de la Sainte Table. — C'est même pour favoriser la communion très fréquente et quotidienne, qu'elle vient de dispenser les âmes qui communient presque tous les jours, de la *confession hebdomadaire* ou à jours fixes, leur laissant ainsi la plus grande liberté de communier et l'avantage de gagner toutes les indulgences, sans confession.

Entrons donc pleinement dans les intentions de notre Mère : gardons-nous avec soin de l'erreur Janséniste, et de cet esprit faux et réprouvé par l'Eglise qui tendrait à